

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 20 c.  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

Chez MM. HAYAS-LAFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Un an, 30 fr.  
Six mois, 16  
Trois mois, 9  
Poste: Un an, 35 fr.  
Six mois, 18  
Trois mois, 10

On s'abonne à SAUMUR, Chez tous les Libraires: A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A EWIG, Rue Talbot, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,

18 Octobre 1877.

LES ÉLECTIONS

DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

En attendant que des renseignements complets nous permettent de porter un jugement raisonné sur les élections du 14 octobre, qu'il nous soit permis de féliciter de nouveau le département de Maine-et-Loire du bel exemple de discipline et d'union qu'il a donné à la France.

Pourquoi faut-il que l'arrondissement de Baugé ne puisse prendre toute sa part des félicitations et du succès? Que ceux qui ont eu la malheureuse idée de parler d'abstention, dans une circonstance où se décidait l'avenir du pays, voient aujourd'hui le résultat de leur imprudente stratégie. Sans eux, sans le trouble qu'ils ont jeté dans certaines consciences, notre département de Maine-et-Loire pourrait se vanter d'une victoire complète remportée sur le parti révolutionnaire.

Quoi qu'il en soit, le radical élu, M. Benoist, ne l'emporte que de 160 voix sur le chiffre de la majorité légale, et de 1876 à 1877 il a perdu plus de mille voix, tandis que le candidat conservateur en gagne plus de trois mille. Les républicains ne sauraient donc se vanter de cette élection, qui est plutôt pour eux une défaite qu'une victoire.

Elle serait, d'ailleurs, et au-delà, plus que compensée par l'irréparable échec de M. Mourin, dans la 1<sup>re</sup> circonscription d'Angers, et celui de M. Maillé, dans la 2<sup>e</sup>. Les républicains n'osent pas nier que toutes leurs espérances reposaient sur ces deux candidats, tous leurs efforts ont porté sur les moyens les plus énergiques de leur faire un succès. Deux anciens maires d'Angers, chefs de deux des chefs de la coalition et propres à séduire, celui-ci, la bourgeoisie libérale-penseuse, et celui-là, l'ouvrier facile à duper avec des mots: quels plus habiles choix pouvait-on opposer aux candidats conservateurs?

On sait le résultat, néanmoins. M. Mourin, l'athénien universitaire, le centre gauche docile aux injonctions des comités radicaux, est distancé de 4,700 voix par son concurrent conservateur, M. de Sohier, député sortant, énergiquement et franchement résolu à défendre la politique loyale du maréchal de Mac-Mahon.

Quant à M. Maillé, le candidat préféré du parti révolutionnaire en Anjou, sa défaite est plus éclatante encore, si on la mesure aux efforts employés pour obtenir le succès, et surtout à l'importance que l'on avait donnée au personnage. M. Maillé, c'était le drapeau, c'était le mot de passe, c'était le masque du parti révolutionnaire et radical. Que n'a-t-on pas osé en 1876 pour lui assurer le succès; auquel refusait de se prêter la majorité électorale de la deuxième circonscription? L'élection de M. Fairé, invalidée contre toute évidence de raison et d'équité, était demeurée dans toutes les mémoires, comme la plus audacieuse tentative d'intimidation qui ait jamais été tentée pour forcer la liberté des suffrages.

Grâce à de tels procédés, M. Maillé avait pu, en 1876, se faire élire à grand peine par une petite majorité de 202 voix.

Le 14 octobre 1877, il est battu et écarté

par une majorité de onze cent cinquante et une voix. Un de nos confrères de la presse angevine avait parlé de « Dieux qui s'en vont; » M. Maillé n'est pas un dieu (oh! non), mais il s'en va ou plutôt s'en est allé, désormais dépouillé des rayons de théâtre dont l'avaient couronné les malins du parti démagogique.

C'est là un succès dont les conservateurs ont le droit de s'applaudir, non à cause de l'homme, dont la nullité égalait l'outrecuidance, mais parce que c'était misère et pitié de voir un sage et intelligent pays représenté, devant la France, tout au rebours de son mérite et de ses plus fermes convictions.

En fait, notre département de Maine-et-Loire a répondu très-clairement à l'appel du maréchal de Mac-Mahon. Il ne veut pas des révolutionnaires, des agitateurs, des sectaires ambitieux et de leurs hypocrites complices; il veut l'ordre et la paix; il veut être inquiet ni dans son travail ni dans son respect pour Dieu et sa religion; il veut que le gouvernement reste en des mains prudentes et fermes, afin que les honnêtes gens soient rassurés et que les autres n'aient pas envie de se remuer. Et c'est pourquoi il n'a pas voulu des candidats révolutionnaires. Il a été intelligent et courageux; il a été clairvoyant et vraiment patriote. Honneur à lui!

(Union de l'Ouest.)

LES MINORITÉS.

Il y a dans la gauche certains hommes, qui, quel que fût le résultat des élections, étaient d'avance décidés à chanter victoire. Ils ont crié sur les toits qu'ils reviendraient 400, et, aujourd'hui qu'ils ne reviennent guère plus de 300, ils font les fendants, et ne craignent pas de nous menacer dans des termes peu parlementaires.

« De 350, la majorité républicaine est descendue à un chiffre qui suffit et fort au-delà pour qu'elle reste absolument maîtresse de la situation et juge sans appel dans la « vérification des pouvoirs, » tous les actes d'arbitraire qui ont été commis, et toutes les illégalités qui ont été osées. »

Le journal qui parle ainsi, et M. de Girardin son souteneur, ne craignent pas de nous rappeler les jours les plus honteux de l'Assemblée de 1876, ceux où, malgré les protestations de quelques naïfs du centre gauche, les scandaleuses invalidations se succédaient et les électeurs étaient bafoués, et l'on pouvait dire: « Il ne suffit plus d'être élu par le suffrage universel, il faut être élu par la Chambre. C'est un suffrage à deux degrés d'un nouveau genre. »

La menace de la France n'a aucune portée.

Nos lecteurs connaissent le résultat du scrutin. Depuis cinq mois, nos adversaires annonçaient bruyamment que le corps électoral remplacerait la Chambre défunte par une Assemblée plus radicale encore.

Ces prévisions ne se sont pas justifiées. Les sièges attribués aux gauches ne dépassent pas le chiffre de 310, et tout permet de croire que sur les 14 ballottages, les conservateurs gagneront au moins 40 sièges.

Une autre remarque non moins importante, et que nous avons déjà signalée, doit être faite sur le nombre de voix obtenues par les candidats du Maréchal et ceux de l'opposition. Les suffrages des concurrents se partagent d'une façon presque égale. Ainsi, dans le département des Basses-Alpes, le vi-

comte de Salve a obtenu 4,396 voix contre 4,893 qui se sont portées sur M. Bouleille; dans l'Aube, M. le comte de Roys ne l'emporte que de 200 voix; dans le Gers, M. Descamps ne dépasse le comte de Lagrange que de 47 voix; dans la Haute-Marne, M. Maitret est élu par une majorité de 300 voix; le général de Chana par une majorité de 220 voix, M. Lamond par 280 voix, M. Screpel par 474 voix, M. Boudeville par 56 voix, M. Devaux par 232 voix, M. Mayet par 300, M. Glazal par 280, enfin M. Lané ne triomphe contre M. Estancelin que grâce à l'appoint de 49 suffrages.

D'un autre côté, nombre de candidats conservateurs ont obtenu des majorités écrasantes: Citons d'abord M. le ministre de l'intérieur qui l'a emporté de 6,800 voix sur son concurrent, et M. le baron Reille qui l'a emporté de 5,800. Nous pouvons également invoquer les chiffres suivants qui ne sont pas moins décisifs: M. Le Gonidec de Traissan, majorité de 9,000 voix; M. Baudry d'Asson, 8,500 voix de majorité; M. de Bézillac, majorité de 7,000 voix; M. de Valon et M. Rauline, 8,000 voix; MM. le prince de Léon, Joachim Murat, de Kerjégu, Dréolle, 4,000 voix; MM. de Cadillan, Veillet, Gaudin, Boulart, Flandin, 3,000 voix, etc.

Nous pourrions citer d'autres chiffres, mais ces exemples suffisent. Le scrutin de dimanche prouve qu'en somme les forces des partis s'équilibrent et démontrent même que le gouvernement aurait remporté une victoire éclatante si les calomnies de la presse radicale n'avaient jeté le trouble parmi les masses.

Maintenant, quels seront les résultats des élections?

Nous croyons pour notre part que la gauche ne donnera pas suite aux projets d'ostacisme qu'elle a mis en avant pendant la période électorale. Le chef succès que ses candidats ont obtenu la mettront en garde contre les résolutions imprudentes, elle comprendra sans doute que des invalidations injustes lui aliéneraient l'opinion et que des décisions révolutionnaires finiraient par détacher d'elle les électeurs naïfs qui lui ont donné leurs voix.

LA FAUSSE PROPHÉTIE.

Au mois d'août dernier, quelques semaines après la dissolution, M. Gambetta prononçait à Lille un des vastes discours dont il est coutumier. Dans ce vaste discours, on lisait:

« Si le suffrage universel se bornait purement et simplement à décerner aux 363 le mandat qu'il leur avait confié il y a seize mois, sans aller au-delà, répétant simplement son verdict de 1876, le résultat serait très-considérable, très-décisif, mais permettez-moi de dire qu'il ne serait pas SUFFISANT. »

IL NE SERAIT PAS SUFFISANT à plusieurs points de vue: d'abord, parce qu'il ne constituerait pas une réponse et une protestation assez énergiques contre l'acte du 16 mai; ensuite, parce qu'il ne donnerait pas aux nouveaux élus une autorité complète pour en finir avec cette politique d'oscillations et de subterfuges. (C'est cela! — Très-bien! très-bien! — Applaudissements.)

Aussi est-il permis de dire aujourd'hui, 15 août 1877, que c'est là une vérité que le suffrage universel a admirablement

comprise; et les renseignements que nous possédons, qui sont absolument certains et circonstanciés sur les 533 circonscriptions du territoire de la République, nous permettent d'affirmer que le suffrage universel ne s'en tiendra pas à la réélection des 363, mais qu'il augmentera. » **DANS UNE PROPOSITION CONSÉCRABLE**, le nombre des élus républicains du 20 février 1876. J'ai parlé du chiffre de 400, et on a cru que j'enflais mes espérances, que je grossissais mes prévisions. NON.....

J'estime, avec ce que l'on sait du suffrage universel, que, en disant 400 républicains élus, JE SUIS RESTÉ AU-DESSOUS DE LA VÉRITÉ. »

Au Cirque Américain, le 9 octobre, cinq jours avant l'élection, M. Gambetta renouvelait sa prophétie audacieuse, déjà énoncée à la Chambre et à Lille. Il disait, cette fois:

« A ce sujet, permettez-moi de dire un mot sur ces représentants du pays, sur ces 363 qui vont revenir dans quelques jours (Rires et approbation) accompagnés et renforcés (Nouvelles marques d'approbation). Ils vont revenir parce que la France entière, dès la première heure, a unanimement saisi et compris que la vraie réponse au 16 mai, que la véritable marche politique, que l'acte PROBANT ET DÉCISIF, l'acte de justice nationale, ce serait précisément DE RENVOYER CES 363, et non-seulement de les renvoyer, mais de les renvoyer AVEC UNE MAJORITÉ PLUS ÉCRASANTE ET PLUS FORTE, non-seulement de les renvoyer, mais de les augmenter, et ce que j'ai dit, je le répète, invoquant le souvenir du discours que je prononçais en 1876, à Belleville, à la veille des élections. Je vous disais alors — il me plaît de vous rappeler cette parole — je vous disais: votre majorité dépassera vos espérances. Oui, messieurs, je suis assez téméraire, à quatre jours de distance, avec le crédit que vous voulez bien donner à mes paroles, avec l'autorité que vous accordez aux renseignements que je vous apporte, je suis assez téméraire pour vous entretenir pendant quatre jours de l'espérance que vous aurez une MAJORITÉ ÉCRASANTE; mais croyez bien que je ne m'avancerais pas si hardiment SI JE N'EN ÉTAIS PAS SÛR; je n'ai pas l'habitude de me laisser aller sans fondement à de pareilles interprétations. »

Toute l'interprétation vraie, probante, décisive du scrutin du 14 octobre est dans ces paroles du chef de la coalition radicale. Plus hautes, plus audacieuses ont été ses espérances et ses affirmations, plus éclatante est sa défaite. Ils ne reviennent pas plus de 400; ils ne reviennent pas 400; ils ne reviennent même pas 363.

Chronique générale.

RÉSULTAT DÉFINITIF DU SCRUTIN DU 14 OCTOBRE.

Voici le résultat exact des élections du 14 octobre, d'après le tableau fourni par le Journal officiel:

RADICAUX . . . . . 313  
CONSERVATEURS . . . . . 203  
BALLOTAGES . . . . . 43

Manquent les votes des colonies.

Un autre journal fait ainsi le compte des députés élus et à élire :

« Le résultat complet des élections du 14 octobre — moins les colonies — donne à la nouvelle Chambre des députés

314 représentants des gauches,  
201 représentants des droites.

» Sur ces chiffres, les conservateurs ou membres de la droite conservent 142 députés qui faisaient partie de l'ancienne Chambre — 142 sur 158. — Ils ne perdent, par conséquent, que SEIZE sièges.

» Les républicains et radicaux — les 363 — ne reviennent, eux, ni au nombre de 400, prédit par Gambetta, ni au nombre de 363. Ils reviennent — tout compté, au nombre de 297.

» La gauche républicaine a donc perdu 66 sièges.

» La droite en ayant perdu, de son côté, 16, il reste en faveur des conservateurs un avantage réel de CINQUANTE sièges, — sans compter ceux qui demeurent probablement acquis au scrutin de ballottage, lequel comprend 14 circonscriptions.

» Tel est le bilan exact de la journée électorale du 14 octobre 1877.

D'après les calculs très-approximatifs, la Chambre complètera 242 conservateurs, 202 ont été élus dimanche, et l'on regarde comme certain que 40 l'emporteront dans les ballottages.

Les comités électoraux conservateurs sont invités à rester en permanence jusqu'aux élections des Conseils généraux, c'est-à-dire jusqu'au 4 novembre prochain.

Les renseignements qui nous parviennent des départements, dit l'Assemblée nationale, sont unanimes à signaler la pression inouïe qui s'est faite contre les candidatures du gouvernement. Les promesses des membres des comités radicaux, l'intimidation, les fausses nouvelles, ont été employées presque partout pour amener le triomphe des candidats révolutionnaires.

C'est à tort que plusieurs journaux de Paris ont annoncé que le ministre avait offert sa démission au Maréchal-Président de la République.

Les ministres n'ont pas songé un instant à quitter leur poste, pas plus que M. le Président à se séparer d'eux.

La lutte électorale qui a commencé le 14 octobre, et qui vaut aux conservateurs la possession de 50 nouveaux sièges législatifs, se continuera le dimanche 28 pour le scrutin de ballottage, et le dimanche 4 novembre pour les élections départementales, exactement dans les conditions où elle a été engagée. M. le ministre de l'intérieur s'en est expliqué, au nom du gouvernement, avec tous les préfets qu'il a fait appeler à Paris.

Nous lisons dans l'Assemblée nationale :

« Au lendemain d'une élection générale, Paris présente toujours une physionomie singulière dont nous devons, en chroniqueur fidèle, esquisser les principaux traits.

» Quiconque a pu, après les fatigues où les agitations du dimanche, s'arracher de bonne heure au sommeil, a dû, comme nous, se heurter dans la rue à une foule de lecteurs dévorant avidement le journal qui vient de paraître, plongés dans cette lecture au point d'oublier et les passants et les voitures et les obstacles semés sur leur route, et se livrant ainsi, non sans danger pour leur personne, à une série de carambolages involontaires.

» Une autre mésaventure vous attend sur les trottoirs subitement changés en marais par le lavage des murs couverts d'affiches multicolores plus ou moins lacérées, et que les concierges diligents, armés d'éponges et de seaux d'eau, s'évertuent à effacer.

» Que ne peut-on faire disparaître ainsi jusqu'aux dernières traces de nos discordes civiles !

» Ce qui nous a surtout frappés dans l'aspect des quartiers que nous avons parcourus, c'est une espèce de gravité et presque

de tristesse, empreinte sur la plupart des visages que nous avons rencontrés. Nulle part nous n'avons vu éclater cette expansion joyeuse, ces vivats, ces cris de triomphe qui suivent d'ordinaire les événements heureux. On dirait que Paris, toujours frondeur, toujours ennemi de son gouvernement, quel qu'il soit, a la conscience du mal qu'il fait au pays et qu'il se fait à lui-même. Ces crédules bourgeois, cette folle jeunesse qui viennent d'ouvrir ainsi toutes les portes de Paris, moins une, à la révolution triomphante, seraient bien fâchés qu'on les imitât partout, et beaucoup d'entre eux, tout en se donnant le plaisir de contrecarrer le pouvoir, espèrent qu'il restera toujours assez fort pour répondre de l'ordre et de la paix publique.

» Le résultat des élections, s'il peut nous affliger comme patriotes et comme amis du progrès véritable, ne saurait nous surprendre, car nos lecteurs savent qu'au risque de déplaire aux utopistes du gouvernement, nous avons souvent signalé le péril et prédit des déconvenues qu'avec plus de prévoyance, plus d'ensemble et d'énergie dans les mesures, on aurait pu éviter ou réduire en grande partie.

» A l'étranger on peut s'attendre aux cris de joie que provoqueront partout les élections de Paris. L'intérêt que prennent à nos divisions intestines ceux qui doivent infailliblement en profiter se conçoit parfaitement et ne saurait étonner des observateurs impartiaux. Très-tranquilles chez eux et se gardant bien de mettre en pratique les leçons de radicalisme qu'ils nous prodiguent dans leurs journaux, les Anglais, les Italiens, les Allemands surtout, vont sur toute la ligne entonner un chant de triomphe, car ce sont eux en réalité qui ont fourni aux radicaux français la plus grande partie des forces employées à combattre le gouvernement de la France. Saluez, messieurs de la gauche, vous avez bien mérité de la Prusse et des nations jalouses de votre pays. Regardez leur joie et, par pudeur au moins, dissimulez la vôtre !

#### LA COMMUNE ET LES 363.

On lit dans le Journal des Débats :

« Il y a beau jour qu'on a cessé, au village comme à la ville, de mettre la Commune et ses horreurs au compte de la République. »

Au compte de qui les mettrons-nous, s'il vous plaît ?

Au compte des légitimistes ?

Au compte des orléanistes ?

Au compte des bonapartistes ?

« A qui ferez-vous accroître que Félix Pyat rêvait la restauration d'Henri V ou que les généraux Eudes et Bergeret se disputaient le plaisir de ramener Napoléon III aux Tuileries ?

Non ! non ! cent fois non ! La Commune appartient exclusivement aux républicains, et la preuve, c'est que tout ce qui regrette la Commune, tout ce qui la recommencerait, le cas échéant, a voté pour les 363.

Le Français fait observer que les 363 n'ont pu arriver à formuler un programme unique et qu'ils n'indiquent pas clairement le genre de République qu'ils voudraient organiser :

« Les 363 ont fait des professions de foi où ils ont affirmé que la République est le gouvernement nécessaire, parfait, divin, éternel ; mais pas une seule déclaration des principes qui doivent gouverner cette République ; pas une seule énumération des lois qui doivent constituer et organiser l'Etat républicain ; pas une seule révélation des moyens qui doivent assurer dans la République, sous les auspices de M. Léon Renault et de M. Gambetta, unis à M. Jules Grévy et à M. Naquet, l'ordre de la société, la force de la nation, le bonheur du peuple. Ils ont fait des manifestes, ils n'ont pu faire un programme électoral. Ils ont crié en chœur : « Vive la République de demain ! » Mais quand on a voulu savoir d'eux par quelles améliorations progressives ils rendraient la République prospère et durable, « douce », « aimable », « athénienne », selon leurs souhaits et leurs serments, ils n'ont pu répondre. Tout ce qu'à la dernière heure le journal de M. Gambetta peut affirmer, c'est que les 363 créeront « la République avec les républicains. » Avec quels

républicains ? Avec ceux qui désirent abolir la présidence de la République et le Sénat ? Avec ceux qui veulent la garde nationale pour armée ? Avec ceux qui rêvent l'impôt sur le revenu ? Avec ceux qui approuvent le système financier de M. Gambetta et le système militaire de M. Laisant ? Avec ceux qui revendiquent la liberté illimitée de la presse ou qui réclament l'amnistie pleine et entière de la Commune ? Avec ceux qui supprimeront le budget des cultes et l'inamovibilité de la magistrature ?... Voilà ce qui eût été honnête et juste d'apprendre aux électeurs, en face de l'urne. Et les 363 ne l'ont pas osé. »

Indépendamment de la lettre de M. Franceschini Piétri, une note officielle de notre ambassadeur à Londres est venue démentir les bruits répandus sur de prétendus voyages du prince impérial en Belgique et à Strasbourg. Le fils de Napoléon III n'a pas quitté l'Angleterre depuis six mois.

M. de Bismark s'imagine que l'Alsace-Lorraine est déjà peuplée d'Allemands, qui n'entendent plus rien à la langue française. — Il vient de refuser aux populations annexées la publication en français des lois promulguées par l'administration allemande.

#### Etranger.

Espagne. — Le Times publie une intéressante lettre de son correspondant parisien relative au mariage du roi Alphonse XII avec sa cousine la princesse Mercédès de Montpensier. Voici, d'après le journal anglais, où en serait cette importante affaire :

« Les deux jeunes gens se sont voués sur la terre d'exil une affection que le temps n'a pu affaiblir ; leur union sera surtout le résultat d'un attachement réciproque. Elle aura aussi en quelque sorte une nécessité politique, car l'âge, ou la religion, ou d'autres obstacles établissent une barrière entre le fils d'Isabelle II et la plupart des princesses dont la main est libre.

» Par un hasard heureux, le cœur permet d'éviter les embarras et les dangers du choix. Donc, tout irait au mieux, n'était le duc de Montpensier. Ce beau-père en expectative jouirait d'une véritable impopularité de l'autre côté des Pyrénées. Dans toutes les classes de la société, nous traduisons, — de la reine-mère au dernier des muletiers, il est tenu en haine ou en suspicion. C'est un tolle général. La populace (*the populace*) fanatique et superstitieuse (*fanatical and superstitious*) se souvient qu'il a tué en duel son cousin Don Henri de Bourbon, frère du roi consort, et elle craint que Dieu ne soit indigné de voir monter sur le trône la fille d'un homicide. La noblesse, en général, ne lui pardonne point d'être le petit-fils de Philippe-Egalité. Quant à la bourgeoisie, outre qu'elle partage les préjugés d'en haut et ceux d'en bas, elle lui reproche son économie excessive, des habitudes non suffisamment castillanes, et d'avoir été le promoteur de ce *pronunciamento* de Cadix qui a lancé le pays dans une suite de convulsions effroyables.

» Mais, en y mettant un peu d'industrie, il y a moyen de tout arranger. Le mariage se fera, et aussitôt la bénédiction donnée, le père de la nouvelle reine partira pour Boulogne, avec promesse formelle de renoncer au séjour de l'Espagne. De cette façon, la cour et la ville seront satisfaites ; il ne restera plus aux nobles époux qu'à filer des jours tissés d'or et de soie. »

Ainsi parle le Times.

#### Guerre d'Orient.

L'ambassade de Russie communique la dépêche suivante de Bucharest, 16 octobre :

Au prince Orloff, à Paris.

Brillante victoire.

L'armée de Moukhtar a été mise en complète déroute et coupée de Kars.

Signé : GORTSCHAKOFF.

Constantinople, 17 octobre.  
On assure que le ministre de la guerre a annoncé une nouvelle bataille aux environs du mont Aladjadag.  
Les Russes attaqués par les Turcs commençaient à plier lorsque la dépêche a été expédiée.  
La bataille était très-sanglante.

Saint-Petersbourg, 16 octobre.  
Un télégramme officiel de l'armée du Caucase annonce une grande victoire remportée par Moukhtar-Pacha. Les Russes ont pris plusieurs canons et fait un grand nombre de prisonniers. Ils ont coupé les Turcs de la route de Kars. On n'a pas d'autres détails.

Tiflis, 16 octobre.  
Lundi, les Russes attaquèrent Moukhtar-Pacha. La bataille commença par une effroyable canonnade dirigée sur les positions turques, fortement assises sur les hauteurs. Après la canonnade, les Russes emportèrent à l'assaut la principale de ces positions, s'emparant des canons qui s'y trouvaient. Les Turcs étaient en fuite, dans le plus grand désordre, vigoureusement poursuivis.

Leur camp est tombé au pouvoir des Russes qui ont réussi à couper toutes leurs communications avec Kars.

La poursuite continue. On n'a pas de détails sur les pertes d'aucun côté.

#### Chronique militaire.

UNE BISCUITERIE POUR L'ARMÉE.

Parmi les incidents qui ont marqué le court passage du Maréchal à Bordeaux, il est intéressant de signaler la visite qu'il a cru devoir faire à la grande biscuiterie de M<sup>me</sup> veuve Olivier Garnet.

Cet établissement, situé à Bacotan, à proximité du bassin des docks, a été fondé en 1814 pour répondre aux besoins de la marine et des colonies.

Depuis cette époque, il a pris le premier rang en France parmi les usines de ce genre.

Lors de la guerre de 1870, il a seul approvisionné de biscuits les troupes campées au sud de la Loire ; sa fabrication s'élevait à 50,000 rations par jour.

L'intendance militaire n'a jamais pu atteindre l'économie et la célérité des procédés appliqués dans cette biscuiterie, qui est depuis dix ans la propriété de M. V.-O. Jaubert.

M. le général de Rochebouët, commandant le 18<sup>e</sup> corps d'armée, a cru devoir appeler l'attention du Maréchal et de son gouvernement sur cette usine, à raison des ressources qu'elle est prête à fournir aux troupes de terre et de mer.

Le Président, jaloux d'améliorer les finances du Trésor et d'améliorer le bien-être de l'armée, a spontanément adhéré à l'invitation de M. le général de Rochebouët.

Le Maréchal a été visiblement frappé de trouver dans cette magnifique biscuiterie une organisation à la fois simple et puissante.

Il a examiné attentivement tous les détails de son fonctionnement, depuis l'entrée de l'eau et de la farine dans les pétrins mécaniques, jusqu'à l'entière cuisson des galettes qui s'exigent ensemble, que fort peu d'instant.

Émerveillé de la précision et de la rapidité des procédés mis en œuvre et de la supériorité réelle des produits, il a compris le valeur de cette entreprise, qui permet à l'Etat de ne plus être tributaire, sous ce rapport, comme en 1870, des biscuiteries anglaises.

En effet, pour fabriquer 30,000 rations de biscuits, il faut 57 fours ordinaires et 350 hommes (civils et militaires), tandis qu'avec les procédés Olivier Garnet, il suffit de deux fours et de 55 hommes (femmes et enfants).

Le Maréchal a chaleureusement félicité M. Jaubert des services qu'il avait déjà rendus à l'armée et des moyens exceptionnels offerts au pays et à la guerre par son établissement. A ces compliments bien mérités, il a ajouté, avec une bonne grâce extrême, la décoration de la Légion d'Honneur.

Cet épisode du voyage a été l'un des plus

agréables du chef de l'Etat, aussi en a-t-il emporté la meilleure impression.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### VOLONTARIAT D'UN AN.

Suivant décision de M. le ministre de la guerre, en date du 9 octobre courant, les candidats qui, aux examens, ont obtenu un minimum de 35 points, seront seuls admis cette année au volontariat.

Le tirage au sort pour déterminer l'ordre dans lequel les jeunes gens susceptibles de contracter l'engagement conditionnel pourront être admis à désigner, parmi les corps indiqués, celui dans lequel ils désirent servir, aura lieu publiquement, dans l'une des salles de la préfecture, samedi prochain 20 octobre, à une heure de l'après-midi.

Le versement de la prestation de 4,500 francs s'effectuera du 15 octobre au 5 novembre, à 3 heures du soir. A partir de cette heure, les bureaux des trésoriers ne recevront plus aucun versement.

Les engagements seront reçus du 15 octobre au 5 novembre et la mise en route aura lieu le 8 novembre.

Il n'est apporté aucune modification aux dispositions concernant l'admission, au nombre de 10 par corps d'armée, des jeunes gens qui, en raison de leur aptitude professionnelle, peuvent être reçus dans les sections de commis et ouvriers militaires d'administration et d'infirmiers militaires. Ces jeunes gens doivent remettre dans le plus bref délai au sous-intendant militaire une demande écrite entièrement de leur main devant ce fonctionnaire, accompagnée d'un certificat d'aptitude professionnelle visé par le maire.

Le préfet,  
Baron F. DE REINACH.

Le total des voix, dans la Loire-Inférieure, donne, sauf rectification, les résultats suivants. Ont obtenu :

Candidats légitimistes...	40,043 voix.
— bonapartistes...	30,112 —
— républicains...	41,351 —

Les légitimistes présentent six candidats, les bonapartistes quatre, les républicains huit.

L'Assemblée nationale annonce qu'un accident a eu lieu lundi sur la ligne d'Orléans, entre Niort et Angers, à une petite station appelée la Jumellière. Un individu qui s'était engagé sur la voie, à la nuit tombante, avec son cheval et sa voiture, a été heurté par le train de voyageurs venant de Niort. L'homme et le cheval ont été tués. Quant à la voiture, elle a été réduite en morceaux.

## Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 22 octobre 1877.

### SPECTACLE EXTRAORDINAIRE

Avec le concours de l'Orchestre complet du Grand-Théâtre d'Angers, composé de 40 artistes et solistes,

Sous la direction de M. GUSTAVE LELONG.

### Le Nouveau Seigneur DU VILLAGE

Opéra-comique en 1 acte, paroles de MM. Creuzé et Lesser, musique de BOIELDIEU.

Distribution. — Le marquis de Fortmanin, MM. HINGELIN; Fronlin, valet du marquis, MARTIN; Le Bailli, G. SIMON; Bleine, BOULANGER; Colin, LÉVEILLE; Babel, M<sup>me</sup> RITA LELONG. — Villageois, villageois.

### INTERMÈDE CONCERT.

- 1<sup>o</sup> Ouverture de *Ruy-Blas*, à grand orchestre. MENDELSSOHN.
- 2<sup>o</sup> Fantaisie pour hautbois, par M. Guillaume GUIDÉ. \*\*\*
- 3<sup>o</sup> La *Méditation*, solo de harpe, par M. Dante JAURELLI. THOMAS.
- 4<sup>o</sup> L'entr'acte de la *Colombe*, PAR TOUT L'ORCHESTRE. GOUNOD.
- 5<sup>o</sup> Concerto pour violon, par M. BODAN. BÉRIOT.
- 6<sup>o</sup> Ouverture de la *Muette de Portici*, PAR TOUT L'ORCHESTRE. AUBER.

### Le Maître de chapelle

Opéra-comique en 1 acte, paroles de M<sup>me</sup> Sophie Gay, musique de PAER.

Distribution. — Barnabé, MM. MARTIN; Benetto, BOULANGER; Gertrude, M<sup>me</sup> RITA LELONG.

Ordre du spectacle. 1<sup>o</sup> Le Maître de chapelle; 2<sup>o</sup> Intermède Concert; 3<sup>o</sup> Le Nouveau Seigneur.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

AVIS. — Les frais énormes occasionnés par cette représentation, où concourront soixante personnes, nécessitent une légère augmentation du prix des places, qui sera fixé comme suit :

Fauteuils d'orchestre et de balcon, 4 fr.; Loges de 1<sup>re</sup> galerie, 4 fr.; parquets, 1<sup>re</sup> loges, baignoires, 2 fr. 50. — Les autres places au prix ordinaire.

S'adresser, pour la location, chez M<sup>me</sup> THUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

### Faits divers.

La mort continue à frapper dans le monde des arts et de la littérature.

Il y a deux jours, on annonçait la mort de M. Lausanne, le collaborateur de Duvert, à l'âge de 72 ans; de Tisserant, l'ancien acteur du Gymnase et de l'Odéon, âgé de 75 ans.

Hier, nous apprenions le décès d'un de nos auteurs dramatiques les plus spirituels et les plus féconds.

M. Théodore Barrière, l'auteur des *Faux Bonshommes*, a succombé aux suites d'une fluxion de poitrine; il était âgé de 57 ans.

### LES ABSTENTIONS DEPUIS 1793.

En 1793, il y eut environ 2 millions d'abstentions sur 4 millions d'électeurs.

En 1804 (vote pour l'Empire), il y eut 800,000 abstentions sur 4,200,000 électeurs.

En mai 1815, il y eut 32,538 votes sur 66,530 électeurs (vote pour le suffrage censitaire).

En août 1815, 5,000 abstentions sur 20,000 électeurs.

En 1816, 6,000 abstentions sur 20,000 électeurs.

En mars 1824, 44,000 abstentions sur 100,000 électeurs.

En 1827, même chiffre.

En 1830, même chiffre.

En 1834, 40,000 abstentions sur 425,000 électeurs.

En 1833, même chiffre à peu près.

En 1837, 50,000 abstentions sur 200,000 électeurs.

En 1839, 40,000 abstentions.

En 1842, 50,000 abstentions sur 220,000 électeurs.

En 1846, 41,000 abstentions sur 240 mille électeurs, avec le suffrage universel.

En 1848, pour élire les constituants, il y eut 1,000,000 d'abstentions sur 9 millions d'électeurs; pour élire le président de la République, 2,000,000 d'abstentions.

En 1849, même chiffre.

En 1854 (coup d'Etat), 1,700,000 abstentions sur 9,836,000 électeurs.

En 1852, il y eut 3,600,000 abstentions sur 9,836,000 électeurs.

En 1871, pour le vote sur l'Empire, il y eut 1,700,000 abstentions.

En 1876, il y eut 2,337,874 abstentions, c'est-à-dire plus du cinquième des électeurs.

Pendant la période électorale, deux colleurs d'affiches se rencontrent devant le même mur.

L'un affiche la profession de foi d'un candidat dit conservateur, et l'autre d'un candidat républicain.

La conversation s'engage.

— Je suis furieux.

— Moi aussi.

— Je ne colle pas les affiches d'un candidat qui représente mes opinions, aussi je travaille sans conviction.

— C'est comme moi.

— Pas possible!

— Je vous le jure.

— Alors changeons de paquets de professions de foi.

— J'allais vous le proposer.

Et tous deux font un échange de paquets et se mettent à coller avec la rage que causent les passions politiques.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Chronique Financière.

Bourse du 17 octobre 1877.

Les vendeurs à découvert voient encore une fois leurs prévisions se réaliser en ce qui concerne les événements et la Bourse, tirées des faits des conséquences tout à fait opposées à celles qu'ils en avaient déduit. Bon nombre d'entre eux renoncent à la lutte et acceptent leurs pertes. Leurs rachats sont le plus puissant élément de la hausse actuelle. Les recettes générales qui demandaient plus de 100,000 fr. de rentes par jour ont réduit leurs achats à 14,000 fr. de 3 0/0 et à 55,000 fr. de 5 0/0. Le chiffre des escomptes s'est en même temps abaissé à 90,000 fr. de 5 0/0. Nos rentes finissent à 70.12 1/2 et 106.30 en hausse de 0.22 c. 1/2 sur le 3 0/0 et de 0.20 c. sur le 5 0/0. L'écart des primes s'est notablement détendu. Les Bourses étrangères, influencées par la fermeté de notre marché, sont bien tenues. Les Consolidés anglais viennent en hausse à 95 7/8. Le 5 0/0 italien a retrouvé toute son élasticité. On le demandait en clôture à 71.90, en hausse de 0.37 c. 1/2. Il y avait également progression de cours sur le 5 0/0 russe 1870 à 76 1/2, sur les Florins autrichiens en or à 63, sur les obligations égyptiennes 6 0/0 à 168. Les chemins de fer français étaient demandés : le Nord s'est élevé à 1,257.50.

(Correspondance universelle.)

**LES FRÈRES MAHON**, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

### GOUTTE ET RHUMATISMES

Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'Anti-goutteux Boubée (Sirop végétal spécial autorisé) contre la Goutte et les Rhumatismes aigus ou chroniques, ses effets calmants instantanés, et son innocuité complète sur l'économie sont attestés par les médecins et les félicitations unanimes des malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée au Dépôt général, 4, rue de Valenciennes, à Paris. — Exiger les nouvelles marques de garantie. — Dépôt à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien, place de la Bilange.

10<sup>e</sup> ANNÉE.

## LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

en grand format de 16 pages.

Résumé de chaque numéro :

Bulletin politique — Bulletin financier — Bilans des établissements de crédit. — Recettes des chemins de fer. — Correspondance étrangère. — Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. — Cours des valeurs en banque et en bourse. — Liste des tirages. — Vérifications des numéros sortis. — Correspondance des abonnés. — Renseignements.

PRIME GRATUITE

MANUEL DES CAPITALISTES

Un fort volume in-8<sup>o</sup>.

PARIS, 7, rue Lafayette, 7, PARIS.

Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> ROBINEAU, notaire à Saumur.

### ADJUDICATION

Le mercredi 31 octobre 1877, à midi.

En l'étude de M<sup>e</sup> ROBINEAU, De la MAISON où s'exploite

### L'HOTEL DU CANARD-ROUGE

Sise à Saumur, rue du Petit-Versailles, n<sup>o</sup> 12.

REVENU, par bail authentique, 825 francs.

Mise à prix. .... 9,000 francs.

On adjudgera même sur une seule enchère. (555)

Etude de M<sup>e</sup> FLEURIAU, notaire à Bourgueil.

### A VENDRE

### LA BELLE PROPRIÉTÉ DE LA GAUCHERIE

Commune de Restigné, à 20 minutes des gares de La Chapelle et de Saint-Parize.

Composée d'une belle maison de maître, de servitudes très-vastes; le tout de construction récente; beaux jardins, bassin, terre, pré et vigne, d'un grand rapport; le tout d'un seul tenant, renfermé de murs, avec beaux espaliers, contenant environ 8 hectares.

S'adresser, pour traiter, à M. Coulon-Laconère, propriétaire, rue du Champ-de-Foire, à Saumur. (512)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

L'an 1877, le dimanche 21 octobre, à midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Le Blaye, notaire à Saumur, à la requête de M. Constant Coulon-Aquesse et de M<sup>me</sup> Constance Eugénie Coulon, veuve Poitvin, à la VENTE par adjudication publique des CRÉANCES dépendant de la succession bénéficiaire de M. Constant Coulon-Cornière, ancien boulanger à Saumur.

Montant des créances : 3,105 fr. 89 c.

Mise à prix. .... 100

S'adresser audit notaire, dépositaire du cahier des charges. (533)

Etude de M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevraud.

### VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

La vente mobilière après le décès de M<sup>me</sup> Thomas, commencée le 11 octobre 1877, sera continuée par ledit notaire.

Le dimanche 21 octobre 1877, à midi, en l'hôtel de la Croix-Blanche, à Fontevraud.

Il sera vendu :

Fourneau économique, bascule, têts, convertis en roues, quarts, buffets, console, onze tables, huit bois de lit, dont six garnis de couettes, matelas et couvertures, deux armoires, chaises, fauteuils, canapés, commode, pendule, lampes, banquettes garnies, glaces, fûts vides, chevaux, charrettes et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### BELLE

### VENTE MOBILIÈRE

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le dimanche 28 octobre 1877, à midi, et jours suivants, aux Longs-Champs, près le bourg de Neuillé,

M<sup>e</sup> Clouard procédera à la vente d'un très-beau et très-nombreux mobilier.

On vendra :

Douze couettes, sept bois de lit, couvertures, rideaux, cinq commodes, armoires, buffets, tables, chaises, meuble de salle à manger, meuble de salon, piano droit, bel omnibus presque neuf à un cheval, dogcart à quatre roues, une charrette, un tombereau, un cheval, plusieurs harnais, quantité d'instruments aratoires, plusieurs fournitures de bois blanc en planches, bois de chauffage, madriers; ferrailles, cuivre, jeu de tonneau et autres bons objets.

On paiera comptant, plus dix pour cent. (548)

### GRANDE QUANTITÉ

### DE BONS FûTS

Anjou et Bordelais,

A VENDRE

A PRIX MODÉRÉS.

Chez M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (518)

## CAISSE SAUMUROISE

### L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaupaire, à Saumur

Maison à Paris, 18, rue Richelieu

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 400 francs, sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 4,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

## LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Blumh.

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix



### PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS.

Guérison radicale et réapparition du poil de la même couleur par le Topique Portugais de C. ROUXEL; le Baçon d'essai 2 fr. — Savon Portugais de C. ROUXEL, glycéro-phéniqué, destruction immédiate de la vermine sur les personnes comme sur les animaux. — Véritable Poudre de Watrin, vétérinaire, contre la maladie des chiens. (Exiger la signature A. WATRIN). — Liniment Boyer-Michel, pour remplacer le feu par le fer rouge. — Sucre Purgatif à l'Orange et Sel Brochet, pour guérir les engelures en deux heures.

DEPOT A SAUMUR : Pharmacie PERDRIAU. (594)

# A LA VILLE DE PARIS

PLACE SAINT-PIERRE

**Magasins de Nouveautés et de Confections, les plus vastes de SAUMUR**

**NOUVEAUTÉS POUR ROBES : Tous les tissus connus, très-grand choix, depuis . . . 40 c.**

*Lainages unis, Popelines, Diagonales, Armures, Veloutines, Épinglés, etc.*

CONFECTIONS POUR DAMES, WATERPROOFS.  
CHALES TAPIS longs et carrés.  
CHALES TARTAN, CHALES CACHEMIRE ET MÉRINOS  
NOIR.

FOURRURES, manchons astrakan, lièvre noir, lièvre blanc,  
marmotte naturelle, skung naturel, vizon d'Amérique,  
petit-gris, martre de France, etc.  
SOIERIES noires et couleurs bien au-dessous du cours.

Très-grand assortiment de PEIGNOIRS EN MOLLETON RAYÉ.

Madapouams, Crétonnes, Toiles de coton.  
Mousselines brodées et brochées pour rideaux.  
Toiles de fil en tous genres, blanches, crémees et jaunes.  
Linge de table damassé et uni.

Très-grand assortiment de Crétonnes imprimées pour rideaux.  
Coutils pour lits, Toiles à matelas damassées et à carreaux.  
Couvertures en laine et en coton pour lits.  
Couvertures de chevaux, Couvertures de voyage, Couvre-pieds

**DRAPERIES NOIRES ET FANTAISIES, unies et façonnées, pour pantalons, pardessus et costumes complets.**

## MERCERIE ET BONNETERIE

Très-grand choix de Passementeries et Galons nouveaux pour garnitures de robes et vêtements de dames.

Gilets de laine et de coton, Caleçons en tous genres, Gilets de flanelle de santé, Cache-nez.

## VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

**POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS**

Depuis l'agrandissement de la galerie spécialement destinée à la vente de cet article, nous avons considérablement augmenté nos assortiments, ce qui nous permet de pouvoir offrir en *Vêtements confectionnés pour hommes, jeunes gens et enfants*, tout ce que la mode, l'élégance et le bon goût ont créé de mieux.

JACQUETTES noires et fantaisies, REDINGOTES, HABITS  
noirs.

PANTALONS cuir laine et Elbeuf nouveauté.

VESTONS LATINÉ BLEU, qualité extraordinaire,  
vendue jusqu'à ce jour 22 fr. . . . . **16 fr.**

PANTALONS satin noir.

GILETS noirs et fantaisies.

GILETS piqué blanc.

Pardessus demi-saison, Pardessus hiver, Cabans, Robes de Chambre.

Vêtements de travail en tous genres, Vareuses, Vestes toile, Salopettes ballon, Blouses.

Chemises blanches et couleurs, Faux-Cols, Manchettes, Chemises de flanelle.

## UNIFORMES DE COLLÈGES ET PENSIONS

**PARAPLUIES**

Ce rayon, malgré sa création récente, a pris dans notre maison une extension considérable, aussi nous n'avons rien négligé pour que notre assortiment soit des plus complets et les prix exceptionnels de bon marché.

**CHAPELLERIE**

La quantité vraiment fabuleuse que nous vendons en chapeaux et en casquettes, nous prouve que nous n'exagérons rien en affirmant qu'à qualité égale nos prix sont bien au-dessous des maisons spéciales.

Saumur, imprimerie P. GODET.